

France-Amiens: Architectural, construction, engineering and inspection services

OJ S 189/2017 03/10/2017

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Université de Picardie Jules Verne

Postal address: chemin du Thil, CS 52501

Town: Amiens Cedex 01

NUTS code: FRE2 Picardie

Postal code: 80025

Country: France

E-mail: achat-marche@u-picardie.fr

Telephone: +33 322827227

Internet address(es):Main address: <http://upjv.marcoweb.fr>Address of the buyer profile: <http://upjv.marcoweb.fr>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://upjv.marcoweb.fr>

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://upjv.marcoweb.fr>

Additional information can be obtained from another address:

Official name: Université de Picardie Jules Verne

Postal address: chemin du Thil Cedex 01, CS 52501

Town: Amiens

NUTS code: FRE2 Picardie

Postal code: 80025

Country: France

E-mail: achat-marche@u-picardie.fr

Telephone: +33 322827227

Internet address(es):Main address: <http://upjv.marcoweb.fr>

Tenders or requests to participate must be submitted to the following address:

Official name: Université de Picardie Jules Verne Cellule achat-marché

Postal address: chemin du Thil Cedex 01, CS 52501

Town: Amiens

Postal code: 80025

Country: France

Telephone: +33 322827227

E-mail: achat-marche@u-picardie.fr

NUTS code: FRE2 Picardie

Internet address(es):Main address: <http://upjv.marcoweb.fr>

I.4. Type of the contracting authority

National or federal agency/office

I.5. Main activity

Other activity: Enseignement supérieur et recherche

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Missions de maîtrise d'oeuvre pour le diagnostic et la remise en état des toitures, étanchéités et menuiseries à l'ilot des Minimes.

II.1.2. Main CPV code

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Missions de maîtrise d'oeuvre pour le diagnostic et la remise en état des toitures, étanchéités et menuiseries à l'ilot des Minimes.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRE2 Picardie

Main site or place of performance: Ilot des Minimes rue Edmond Fontaine 80000 AMIENS.

II.2.4. Description of the procurement

Forme de marché: ordinaire. Attribution d'un marché unique. Détail des éléments de mission confiés au maître d'oeuvre: Dia/Aps/Apd/Pro/Act/Visa/Det/Aor/Opc/Cem.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 40

Quality criterion - Name: Délai d'exécution / Weighting: 15

Price - Weighting: 45

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 18

This contract is subject to renewal: no

II.2.9.

Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 4 Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

1 — qualification et qualité de l'équipe ou du candidat: 50.0 % 2 — qualités des références: 50.0 %.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner;

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels; Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi;

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat; Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat; Indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés au candidat, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité; Description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise;

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

Début d'exécution du marché à compter de la date fixée par ordre de service. La durée du marché est une durée prévisionnelle. prestations réglées par un prix global forfaitaire Prix révisables mensuellement. Avance de 5.0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.5. Information about negotiation

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 30/10/2017 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 4 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume). La transmission des plis par voie papier est autorisée: Poste avec AR, Dépôt contre récépissé La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Pour information: La phase lancée en septembre 2017 est la phase 1 de la consultation et correspond aux documents suivants: règlement de consultation phase 1 + avis de marché). Les autres documents sont fournis au titre de la transparence sur l'étendue du besoin, mais ne doivent pas donner lieu à renvoi de pièces à ce stade. Il s'agit :- des documents relatifs à la phase 2 de la consultation (règlement de consultation — phase 2) ;- des pièces du marché (Acte d'engagement; Cahier des clauses administratives particulières). Ces documents seront susceptibles d'être modifiés, dans le cadre de la négociation prévue par l'article 73 du décret no 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs

aux marchés publics. Conditions de participation a la phase 2 Les candidats invités à participer à la phase offre, seront ceux sélectionnés par le représentant du pouvoir adjudicateur, à l'issue de l'examen des candidatures. Le nombre de soumissionnaires sera 4. Conformément à l'article 47 du décret, si le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection est inférieur à 4, l'upjv poursuivra la procédure avec les candidats ayant les capacités requises; Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales satisfaisantes sans mener de négociations. Numéro de la consultation: 2017pi01 Une visite sur site est obligatoire. L'Offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les conditions de visites sont les suivantes: Une visite commune du site sera organisée à l'issue de laquelle la maîtrise d'ouvrage réunira les candidats admis à remettre une offre pour un échange sur le projet.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif d'Amiens
Postal address: 14 rue Lemerchier Cedex 1, CS 81114
Town: Amiens Cedex
Postal code: 80011
Country: France

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: Comité consultatif Interrégional de Règlement des Litiges liés aux marchés publics
Postal address: 1 rue du Préfet Erignac
Town: Nancy
Postal code: 54000
Country: France

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:
Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

VI.5. Date of dispatch of this notice

28/09/2017